

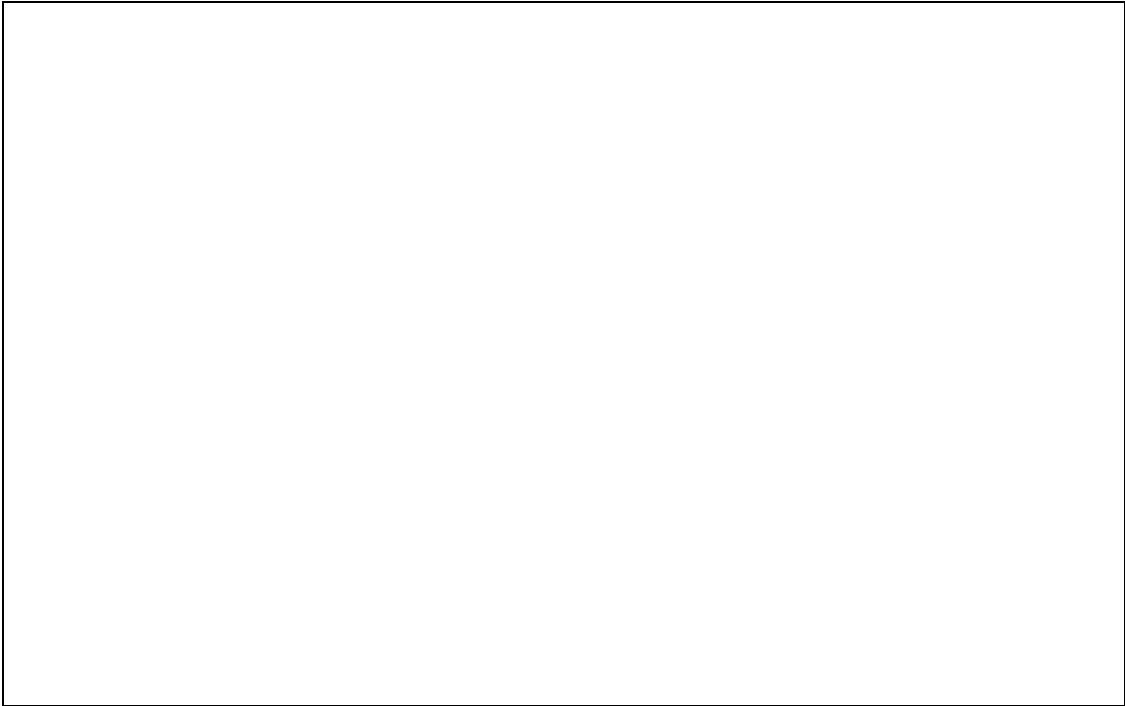


- Intitulé du projet pédagogique (« WORD-shop »)

- Nom, prénom et discipline du/des responsable(s) :

- Classe / auditoire ou groupe d'élèves participant au projet :

- Descriptif du projet (descriptif des activités prévues) :

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the user to provide a detailed description of the project and its planned activities.

- Produit final / résultat /visualisation du projet :

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the user to describe the final product, result, or visualization of the project.

- Matériel requis :

- Organisation temporelle du projet:

- Lieu(x) où se déroule le projet :

- Éventuels déplacements :

- Éventuels intervenants externes :

Remarques éventuelles :

--

- Répartition du budget :

- Enseignants <i>(42 euros/leçon prestée en dehors de l'horaire régulier ; les leçons prestées dans le cadre de l'horaire régulier ne sont pas rémunérées).</i>	
- Intervenants externes	
Matériel (à préciser)	
Déplacements	
Activités pédagogiques (organisation, participation, ...)	
Production finale	
Autre (à préciser)	
TOTAL	

Remarques :

- Toute rubrique précédée d'un point gras (•) doit être complétée.
- Le groupe de pilotage se réserve le droit de rejeter un projet non adapté.

Le groupe de pilotage de *More than Words*

Notre devise : *Loqui aude !*



## Critères pour les projets pédagogiques « WORD-shops »

1. La finalité du projet doit être en harmonie avec les objectifs du projet d'établissement *More than Words*, qui sont :
  - implémenter des activités créatives à tous les niveaux ;
  - faire comprendre l'utilité des langues dans toutes les branches ;
  - institutionnaliser l'interdisciplinarité ;
  - faire de nos bibliothèques des lieux de vie et d'échange fructueux ;
2. Le projet doit amener les élèves à utiliser les langues de façon autonome, réfléchie et créative.
3. Le projet doit impliquer une classe entière / un auditoire entier ou un groupe d'au moins six élèves volontaires (critères de sélection définis au préalable).
4. Au cas où le projet implique une classe entière / un auditoire entier, au moins deux tiers des séances d'enseignement doivent être prestées dans le cadre de l'horaire régulier,
5. Au cas où le projet n'implique pas une classe entière / un auditoire entier, il doit être réalisé après les cours.
6. Le(s) responsable(s) doit (doivent) respecter le cadre budgétaire accordé au préalable.
7. À la fin du projet, le(s) responsable(s) s'engagent à remettre :
  - > une brève évaluation écrite du projet ;
  - > un aperçu du projet (photos, documents, vidéo / audio, commentaires, etc.) sous forme électronique qui pourra être diffusé sur le site web du LCD.

Nota bene :

Chaque projet peut se poursuivre au-delà des trois années données pour la mise en place du projet d'établissement.

Le groupe de pilotage de *More than Words*